

Projet de gare Sanary-Ollioules.

Proposition de création d'un lien piétonnier entre les parkings d'Ollioules et les quais de Sanary.

Compte tenu des atouts d'Ollioules en matière de commodités d'accès et de parkings, il me paraît utile pour maintenir pour partie son attractivité de faciliter les déplacements piétons en créant un lien de part et d'autre du pont de la RD 11.

Je vous propose donc sur la base du projet Sanary la création d'un cheminement latéral nord selon les modalités suivantes :

- Décalage des quais vers Toulon de l'ordre de 50 m avant la limite de garage franc de la voie 1*.
- Création d'un passage linéaire entre le parking nord et les quais ainsi déportés via la plate-forme élargie du pont de la RD 11, un escalier /ascenseur pour descendre au niveau de l'ancien chemin latéral situé au nord (prévu dans le projet pour accéder à la gare en mode doux), un passage inférieur supplémentaire pour accéder à l'extrémité coté Toulon des quais.
- Implantation coté Ollioules d'une passerelle/+ascenseurs reliant les 2 parkings nord et sud (option prévue dans la variante élargissement symétrique d'Ollioules).

La configuration large du talus au sud peut permettre d'envisager aussi un cheminement à niveau (sans escalier) le long de la piste voie 2 élargie et aménagée en conséquence pour rejoindre les quais en passage inférieur (ou supérieur relié éventuellement au parking à 2 niveaux).

L'estimation des distances entre le cœur des parkings et le centre des quais déportés serait de l'ordre, de 130 m pour Sanary, de 300 m pour Ollioules (environ 200 m entre la passerelle et la tête de quai direction Toulon). C'est dire que sans liaison piétonnière aménagée de part et d'autre du pont de la RD 11 les parkings d'Ollioules perdront beaucoup de leur attractivité (sauf si celui de Sanary est payant).

Cette proposition est à priori compatible avec :

- La sauvegarde du bâtiment de la gare actuelle.
- L'exigence 0 m² d'impact sur les terres d'Ollioules.
- Un surcoût des équipements à la mesure de l'estimation budgétaire de 79 M€, des commodités complémentaires offertes aux piétons et d'une touche intermodale couleur Ollioulaise.

*** le décalage de 50 m des quais vers Toulon** peut faciliter la jonction (apparemment prévue) entre les voies principales et les voies en tiroirs sans nécessité de modification de l'assiette de la tête du faisceau coté Marseille. **Cette configuration en évitement banalisé serait un atout supplémentaire pour la gestion des circulations.**